

**PETITION**  
**Contre la Réserve Biologique Intégrale du CHEIRON**

Compte tenu :

- **Du simple bon sens** qui aurait du amener à tenir compte des itinéraires existants, balisés dans le but d'éviter une trop grande dispersion des promeneurs.
- **De l'absence totale de concertation préalable** avec la population et les acteurs locaux.
- **De la forte probabilité de préjudice financier** à subir par les socio professionnels locaux : Loueurs, Restaurateurs, Accompagnateurs en montagne, cette réglementation supplémentaire impactant négativement l'accueil du public raquetiste
- **Du « vrai faux débat » entretenu par certains extrémistes**, défenseurs du Tétras lyre, ce dernier, étant en tout état de cause classé en « préoccupation mineure » selon l'indice **IUCN red list** ( Union Internationale pour la Conservation de la Nature)
- **De l'inexistence, à ce jour, d'Arrêté Ministériel** portant création de la R.B.I du Cheiron, contrairement à l'information figurant sur la signalisation mise en place par l'ONF.

Nous soussignés, déclarons nous constituer en un Collectif dénommé « FREEDOM GREOLIERES », Collectif dont la mission consiste à défendre une liberté de circulation responsable et réfléchie, dans le secteur de la forêt du CHEIRON.

Nous demandons, dans un premier temps, la révision du périmètre, et du statut de cette R.B.I, dans le sens du retour à l'autorisation de circuler, à pieds, éventuellement accompagné de son chien tenu en laisse, à cheval, en VTT, durant la période hors neige, ainsi qu'en raquettes durant la période hivernale, sur les itinéraires balisés, existants depuis la création de la Station, notamment les circuits dits « des PIVOINES »

Dans ce but, nous donnons mandat aux représentants du Collectif « FREEDOM GREOLIERES » pour agir collectivement en nos noms, dans le respect de la légalité, en vue d'obtenir gain de cause.

A GREOLIERES les NEIGES, le 11 octobre 09